

politique culturelle 2015-19 de nouvelles priorités pour poursuivre la dynamique lausannoise

En ce début d'année 2015, la Municipalité a défini ses priorités pour les cinq prochaines années s'agissant de la politique culturelle. Tirant un bilan très positif de la période qui s'achève, elle propose de poursuivre ses efforts dans le soutien aux différents arts, avec un accent particulier sur les arts plastiques et visuels, en lien avec deux projets d'envergure que sont le Pôle muséal à la gare et la transformation du cinéma Capitole en maison du cinéma avec la Cinémathèque suisse. Différentes institutions, dont le théâtre de Vidy et la Collection de l'Art Brut, feront l'objet de travaux d'importance, en lien avec le rayonnement international de ces lieux. Les réponses apportées à diverses demandes de conseillers communaux visent également à faire encore mieux connaître la qualité et la diversité de la vie culturelle de notre cité auprès du public.

Depuis l'adoption du précédent rapport-préavis en 2008, la Municipalité constate avec satisfaction que la vie artistique et culturelle lausannoise a poursuivi une dynamique des plus réjouissantes. Cette période a été notamment marquée par d'importants travaux (Arsenic, Opéra, Musée olympique, Musée romain), ainsi que par différentes successions réussies à la direction d'institutions culturelles, source d'un nouvel élan artistique. Parallèlement, bon nombre de manifestations et d'institutions ont vu leur soutien financier augmenter graduellement.

Le rapport-préavis 2015-19 réaffirme les lignes directrices de la politique culturelle élaborées en 2008, soit :

- soutenir une vie culturelle attractive et dynamique;
- favoriser l'accès de l'ensemble du public à la culture;
- affirmer la culture comme essentielle au rayonnement de la ville.

Ces lignes directrices se déclinent sous forme d'objectifs pour chaque discipline artistique soutenue. Parmi les différentes mesures proposées, un renforcement annuel de Fr. 200'000.- sera octroyé aux arts plastiques et visuels, en lien avec la diversité et la qualité de la scène artistique locale. Le règlement du Fonds des arts plastiques sera adapté, permettant également de soutenir le design.

Simultanément, plusieurs millions seront consacrés à la rénovation et/ou l'agrandissement de bâtiments à vocation culturelle. Outre le théâtre de Vidy, le cinéma Capitole et la Collection de l'Art Brut, des travaux seront effectués au Petit Théâtre et à l'Espace des inventions, renouvelant ainsi l'engagement constant de la Municipalité envers le jeune public et la volonté de le sensibiliser à la culture par une offre adaptée. En outre, un travail sera mené s'agissant de dépôts supplémentaires nécessaires à la conservation des riches collections des musées communaux et du Fonds des arts plastiques.

Répondant dans ce rapport-préavis à plusieurs motions, postulats et interpellations de conseillers communaux, la Municipalité rappelle sa volonté de sensibiliser le public le plus large possible à la culture, notamment en favorisant l'instauration d'une journée dédiée aux théâtres et accordant de nouveaux moyens pour la médiation culturelle.

● ● ● ● ● ● ●

Avec ce rapport-préavis, la Municipalité rappelle l'importance de la culture dans le cadre de la politique communale. Fruit d'un travail de plusieurs décennies, la vie culturelle lausannoise est aujourd'hui reconnue loin à la ronde. La Municipalité entend ainsi poursuivre et renforcer cet engagement pour les années à venir.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, syndic, 021 315 22 00**
- **Fabien Ruf, chef du service de la culture, 021 315 25 10**

Le préavis n° 2015/1 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 15 janvier 2015